
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Elections Législatives du 21 Mars 1993

MARS 93 HAUTS-SAVOYARDS VOTEZ VIVIEN

Michel VIVIEN

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 21 et 28 mars vous élirez votre député dans notre circonscription.

Je me présente à vous en candidat libre, sans contraintes des partis politiques, pour vous proposer un choix nécessaire : la possibilité de **voter autrement à droite** un homme neuf avec des idées nouvelles et simples acquises par l'exercice sur le terrain. Il est indispensable qu'enfin s'opère un profond changement de politique locale et nationale.

Fidèle à mes principes, je m'adresse également à vous, sans exclusive, habitants du Chablais et de la vallée du Giffre, pour qu'ensemble nous puissions défendre au plus haut niveau les intérêts et particularismes de notre région. Pour assumer la responsabilité de député, je resterai fidèle aux quatre règles que je me suis toujours imposées : travail, honnêteté, famille et sens des valeurs humaines.

Permettez-moi de vous présenter les grandes lignes du plan d'action que je compte défendre à l'Assemblée Nationale.

MES OBJECTIFS NATIONAUX

- Réduction des dépenses de l'Etat par diminution de son train de vie (limitation des frais, salaires et retraites des députés).
- Création d'une commission d'élus et de magistrats, afin de pouvoir faire respecter les décisions de la Cour des Comptes en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement de l'Etat, et que nos députés nous rendent un bilan annuel.
- Suppression de la loi PONS, pour éviter les investissements dans les DOM TOM, cette loi ayant prouvé son inefficacité et la faillite des investisseurs.
- Coup d'arrêt à l'immigration.
- Création d'une loi de réduction d'impôts et de défiscalisation pour les salariés désirant acquérir leur résidence principale, et pour les investissements effectués dans les secteurs en difficulté. Exemple : habitat à loyers modérés.

RELANCE DE L'ECONOMIE

- Réduction des charges sociales, patronales et salariales des entreprises et augmentation du même montant par celles-ci des bas salaires, ce qui provoquera une relance de la consommation.
- Baisse des impôts directs.
- Baisse des taux d'intérêts pour les prêts, taxation des rapports boursiers, afin que le produit génère du travail pour tous.

LE CHOMAGE

- Revenir à un contrôle efficace des ayants droits.
- Revoir la formation des jeunes dans le bâtiment, le commerce et l'industrie.
- Revaloriser le travail manuel à sa juste valeur, celui-ci étant actuellement sous payé.
- L'entreprise, le petit commerce et l'industrie ne doivent pas être une sorte de tirelire dans laquelle l'Etat puise jusqu'à la faillite, mais un lieu où le salarié doit se sentir chez lui.

POUR NOS ENTREPRISES, COMMERCES, INDUSTRIES, PME, PMI

- Je propose la modification de la Taxe Professionnelle telle qu'elle existe aujourd'hui, impôt injustement calculé sur l'investissement, la masse salariale et la valeur locative, ce qui revient à dire :

"Plus vous investissez, plus vous embauchez et plus vous payez..." Voyez la bêtise en période de chômage.

Ma proposition est simple, un pourcentage calculé sur la TVA générée du chiffre d'affaires avant déduction, ce qui mettrait toutes les professions sur le même pied d'égalité.

- Arrêtons d'autoriser les supermarchés qui font de nos commerçants des chômeurs.

UN STATUT POUR LA FEMME

- Créons des emplois et simplifions la vie quotidienne de nos mères de famille en exonérant totalement les charges de salaire des employés de maison.

LES JEUNES

- Rendons à nos jeunes l'envie de réussir et le goût de l'effort. Motivons-les et aidons-les.
- Arrêtons de leur dire que l'Etat peut tout faire, les pays de l'Est nous ont prouvé le contraire,
- Apprenons-leur leurs droits mais aussi leurs devoirs,
- Créons à l'école des lieux d'information,
- Persuadons-les que le sport reste le meilleur moyen de s'exprimer.

LES FRONTALIERS

Ils ont été un élément important de notre région et ont contribué à sa richesse. On doit s'intéresser de très près à leurs préoccupations d'autant que chaque mois, 230 personnes reviennent au pays sans travail. Il convient donc de négocier immédiatement le permis F avec les autorités helvètes compétentes et améliorer le mode de rémunération de leurs allocations chômage.

LE TOURISME

- Le développement touristique passe obligatoirement par des moyens de communication adaptés à notre siècle (voies express, TGV journaliers).

Il est inconcevable de rouler une heure et demie pour rallier Annemasse à nos stations, le même problème se posant à tous ceux qui travaillent avec leurs véhicules.

- Le calendrier scolaire doit être établi en concertation avec les professionnels du Tourisme.
- Trouvons une grande manifestation pour promouvoir notre région, par exemple : les championnats du monde de ski.

LE 3e AGE

Il faudra être plus vigilants encore pour garantir à nos anciens les avantages qu'ils ont pu acquérir.

L'AGRICULTURE - LA PÊCHE

Pas de pays sans paysans.

Il faut immédiatement supprimer les quotas et taxer les importations de viande.

Il n'est pas raisonnable de laisser fermer les abattoirs ruraux ; celà favorisera l'abattage sauvage. Au niveau du terroir il faut défendre nos produits régionaux et les A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée). Il faut venir en aide à nos agriculteurs qui sont les paysagistes de notre région et obtenir un label "Poissons du Léman" pour préserver la qualité et l'existence de nos pêcheurs.

Il faut, en Haute-Savoie, faire place à une priorité absolue : endiguer la progression du chômage qui a augmenté de près de 30% en une année. Pour y parvenir, favorisons la venue et la création d'entreprises dans notre région. C'est pourquoi j'ai choisi comme suppléant Michel DUPRAZ, industriel Thononais, membre du GIC.

Votre député doit être actif tant au niveau national que local. Il doit impérativement collaborer avec les forces vives du tissu économique et social, ainsi qu'avec l'ensemble des élus locaux, notamment pour résoudre d'urgence le douloureux problème du désenclavement du Chablais.

Electrice, électeur, je vous appelle à un large rassemblement sur mon nom dès le premier tour.
Le député a une mission, il est élu du peuple, il doit vivre avec lui et pour lui, simplement.
Votez et faites voter pour moi, un député Chablaisien pour les chablaisiens et la vallée du Giffre.

Michel VIVIEN

Michel Vivien, un homme loyal et libre

Michel VIVIEN est né le 11 mars 1938. A l'âge d'un an, il est confié à l'Assistance Publique.

Il passe les premières années de son enfance dans une ferme de la Nièvre. Il obtient son Certificat d'Etudes en 1953, puis son C.A.P. de plomberie-sanitaire en 1956. Il travaille alors dans une entreprise thononaise.

En 1958, il épouse Andrée MORAND, fille d'une famille d'agriculteurs de Thonon, forte de 11 enfants. De cette union naîtront 3 fils, Bernard, Philippe et Guy, âgés respectivement de 35, 33 et 31 ans.

Ancien d'A.F.N., après son service militaire effectué en Algérie, au 11e Régiment du Génie, il crée à Thonon les Bains son entreprise de chauffage sanitaire en 1962, laquelle prospère encore aujourd'hui, grâce à son travail personnel et à son dynamisme.

Parallèlement, il trouve son équilibre dans le sport. Il joue à la Stella Football dans les années 60, puis au Club de Vongy jusqu'en 1982. Depuis 21 ans il est président du club de Vongy-Thonon.

Désireux d'étendre ses activités, il crée avec un ami, en 1968, le restaurant d'altitude du "Repaire de l'Aigle" à Thollon les Mémises.

Poursuivant son effort, Michel VIVIEN reprend, en 1970, la direction de la société des remontées mécaniques en difficulté. Persuadé de la nécessité de développer le tourisme, il crée en 1973 le Syndicat d'Initiative de Thollon, il est élu président. En 1976, Michel VIVIEN investit et lance un vaste programme d'aménagement de la station, et réalise la modernisation des installations, par la construction d'une télécabine neuve 4 places, puis 3 télésièges et 12 téléskis.

Dans le même temps, pour faire face à la demande, il entreprend la construction de logements touristiques, activité où il prospère encore actuellement dans cinq stations chablaisiennes, avec un bureau à Londres et un à Paris. Par cette activité, plus de trente entreprises, exclusivement haut-savoyardes, travaillent et assurent l'emploi de 300 personnes.

En 1982, Michel VIVIEN fonde "Radio Thollon", puis il laisse la direction à son fils Bernard. Fidèle à la radio, il anime depuis dix ans, tous les dimanches, l'émission d'accordéon "Michel et Totor", avec son ami Victor Maurice de Publier.

En 1989, à la demande des Maires de Bonnevaux et du Biot, il entreprend le développement de la nouvelle station de Drouzin le Mont.

Michel VIVIEN est aussi élu conseiller municipal à Thollon les Mémises, où il est actuellement Maire-Adjoint et directeur bénévole des remontées mécaniques. Il reste fidèle à sa région.

Une fois élu



- **Je m'engage :**
  - à rester à l'écoute de notre circonscription et à tenir des permanences régulières dans chaque canton.
  - à œuvrer avec les élus locaux pour le Chablais et la Vallée du Giffre.
  - à aborder énergiquement le douloureux problème de l'infrastructure routière et ferroviaire en Chablais.
  - à créer une dynamique pour que prospère encore notre économie locale.

- **A l'Assemblée Nationale je demanderai :**
  - plus de justice : elle doit s'appliquer au député comme au simple citoyen. C'est-à-dire la suppression de l'immunité parlementaire ; pourquoi le député serait-il au dessus des lois ?
  - limitation d'âge pour être éligible : 70 ans maximum.
  - interdiction du renouvellement d'un mandat au-delà de trois fois.
  - le maintien des acquis sociaux.
  - la présence obligatoire des députés aux sessions et votes de l'Assemblée Nationale.

Vu, le candidat,